



Procès-Verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1^{er} OCTOBRE 2022

Salle Capellia à La Chapelle-sur-Erdre

1. Représentativité de l'Assemblée

Nombre de Clubs : 211

Nombre de Clubs présents : 160, représentant 75.83 % de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2 169

Nombre de voix représentées : 1 736, représentant 80.04 % du total des voix

2. Les invités

En préambule à l'Assemblée Générale, M. Alain MARTIN, Président du District, salue la présence de :

Je salue toutes les personnalités présentes et tout particulièrement :

- Madame Louise PAHUN, Vice-Présidente Sports solidaires et responsables, activités de pleine nature du Conseil Départemental
- Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire de la Chapelle sur Erdre
- Monsieur Didier ESOR, Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- Monsieur Guy RIBRAULT, Président Délégué de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- Monsieur Xavier LE SAUCE, Président du CDOS
- Monsieur Jean-Michel LE NY, Directeur d'agence Crédit Agricole de la Chapelle sur Erdre et Responsable du secteur Ouest
- Monsieur Jean-Pierre LAFFARGUE, Directeur de Secteur d'Agence Erdre & Loire au Crédit Agricole Atlantique Vendée.

qui nous font le plaisir d'assister à nos Assemblées Générales.

Nous excusons l'absence de :

- Monsieur Claude SIMONET, Président d'honneur de la FFF
- Monsieur Michel MENARD, Président du Conseil Départemental
- Monsieur Jean-Jacques GAZEAU, Président du District de Football de Vendée
- Madame Maud GEFFROY, Animatrice des partenariats au Crédit Agricole Atlantique Vendée
- Monsieur Olivier COLIN, Responsable commercial EUROFIELD

Les votes se feront de manière électronique, aussi, après avoir expliqué le fonctionnement aux membres présents, un vote d'entraînement a lieu, autour d'une question anodine.

3. Intervention du Maire de La Chapelle-sur-Erdre

Fabrice ROUSSEL

Nous remercions M. Fabrice ROUSSEL qui nous fait le plaisir d'être parmi nous.

Monsieur le Maire, au nom de tous nos clubs, je vous remercie pour la mise à disposition gracieusement de votre magnifique salle chaque année à l'occasion de notre Assemblée Générale.

Le Président du District donne la parole à M. Fabrice ROUSSEL, Maire de la Chapelle sur Erdre

M. Fabrice ROUSSEL, s'exprime :

« Monsieur le Président, Mesdames Messieurs, une nouvelle fois ravi d'être avec vous ce matin pour ouvrir cette Assemblée Générale.

C'est toujours pour moi un grand plaisir de vous accueillir ici à Capellia pour tout d'abord saluer les relations de qualité que nous avons avec le District. C'est un vrai partenariat pour faire en sorte que nos actions soient facilitées au quotidien, avec la mise à disposition de cette salle ainsi que du site du Buisson de la Grolle et les actions que nous pouvons mener au sein des locaux du District. Un grand merci à toute l'équipe pour ce beau partenariat.

Je suis évidemment là pour vous souhaiter une très belle saison, espérant qu'elle pourra être la plus sereine, la plus normale possible. Et je tenais à être là pour saluer votre engagement, celui de tous les bénévoles, de tous les éducateurs, vous faites vivre la passion du football à des dizaines de milliers de personnes et vous devez en être vivement remerciés puisque je sais en tant que Maire, l'engagement des bénévoles qui passent beaucoup de temps parfois même plus que des adjoints au Maire sur le terrain pour faire vivre leur club, dans un contexte où depuis deux ans vous êtes particulièrement mobilisés pour garder un maximum de contacts avec les adhérents.

Et je sais que cela n'a pas toujours été facile au regard des contraintes réglementaires que vous deviez appliquer.

Je pense que nous avons besoin de retrouver des moments sereins, des moments plus calmes, pour travailler au plus près de nos jeunes pour faire en sorte que le temps éducatif, le temps pédagogique soit présent parce qu'après ces deux années où il y a eu parfois de l'isolement, il est essentiel de pouvoir repartir du bon pied et de pouvoir faire en sorte que toute la société puisse continuer d'avancer.

La Chapelle sur Erdre, c'est une terre de football avec la grande diversité de cette pratique ; avec évidemment le FC Nantes sur nos terres, avec cette très belle Coupe de France que nous avons eu au mois de mai, mais aussi tout le plaisir que nous avons à la Chapelle sur Erdre d'accueillir les féminines du FC Nantes qui s'y entraînent.

Evidemment, l'ACC Football qui là aussi, a fait un gros travail pour développer le foot féminin. Et je n'oublie pas l'équipe de La Chapelle et Nantes Métropole Futsal qui historiquement a été créée sur notre commune ; là aussi avec un titre européen féminin, là aussi avec une très belle Coupe de France au mois de mai. Et la capacité que nous avons à mutualiser des équipements puisque le Nantes Métropole Futsal utilise le nouveau CREPS, témoignant de la volonté de la ville d'être une ville sportive, pour faire en sorte que chacun puisse assouvir sa passion.

Voilà, une nouvelle fois encore, une très belle saison et une très belle Assemblée Générale à vous toutes et à vous tous. »

4. Ouverture de l'Assemblée Générale

Alain MARTIN

« Nous voici réunis une nouvelle fois ce matin pour notre traditionnelle Assemblée Générale.

Je ne voudrais pas commencer nos travaux sans avoir une pensée pour tous ceux qui, dans le cercle de notre football départemental, nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale, ainsi qu'à ceux et celles qui sont confrontés aux délicates et douloureuses épreuves de la maladie.

Une pensée particulière pour Georges Le GLÉDIC fidèle serviteur du football ; membre du Comité de Direction depuis 2000.

Au sein du District, il a intégré plusieurs commissions dès son arrivée (Sportive, Appel de Discipline, Communication et Formation). C'est au sein de la Commission Sportive et de la Gestion des Compétitions Seniors Masculins qu'il sera un élément moteur de leurs organisations. Grâce à sa connaissance des règlements mais aussi du fonctionnement et de la gestion des compétitions dont la réalisation des calendriers chaque saison, il assurait un important travail de l'ombre chaque saison. Une fois retraité, Georges LE GLÉDIC intègre également de nouvelles commissions (Label, Pratiques Diversifiées...) et continuera jusqu'au bout à s'y investir...

Je vous demande de vous lever afin de nous recueillir quelques instants.

Merci »

Le Président Alain MARTIN ouvre l'Assemblée Générale à 09h12.

5. Approbation des P.V. des Assemblées Générales du 11 septembre 2021

Approbation des Procès-Verbaux des Assemblées Générales du 11 septembre 2021 à La Chapelle-sur-Erdre paru le 07 octobre 2021 sur le site Internet du District :

Conformément à la réglementation électorale, les votes sont les suivants :

147 clubs ayant voté
1 618 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 594	98.52 %
Contre	24	1.48 %

Les Procès-verbaux des Assemblées Générales du 11 septembre 2021 sont adoptés à 98,52 %.

« Mesdames, Messieurs les Présidents de Clubs,
Chers amis,

Je vous remercie d'avoir répondu présent à notre Assemblée Générale.

Je remercie les personnalités ainsi que nos partenaires institutionnels ou privés, qui de par leur présence, montrent ainsi tout l'intérêt porté à notre District et à ses clubs.

Merci à vous, tous les bénévoles dans les clubs, femmes et hommes pour tout le travail que vous effectuez sans oublier les 173 bénévoles issus de nos clubs qui participent à la vie du District.

J'en profite pour lancer un appel à vous tous afin d'étoffer l'ensemble de nos commissions ; sans oublier les postes à pourvoir dans le Comité de Direction.

Le football est à l'image du temps qui file.

Nous venons de vivre une saison qui est allée à son terme après deux exercices très perturbés sportivement.

L'envie et la passion sont revenues... Enfin presque !

Et nous avons retrouvé le plaisir d'être à nouveau sur et autour des terrains, même si la compétition a souvent pris le pas sur le plaisir.

Je me dois de revenir sur les incivilités qui ont émaillées la saison.

Je ne suis pas sûr que nous ayons déjà connus autant d'incidents sur les stades : agressions verbales, physiques, bousculades entre joueurs, joueurs et spectateurs, éducateurs, sans parler des insultes sur les réseaux sociaux.

Heureusement pas d'agression physique contre un arbitre.

Une assemblée générale est un moment essentiel dans la vie d'une association. Il est toujours bon de présenter des chiffres, premier signe de santé générale de notre sport avant de développer les constats et perspectives.

Maintenant, il nous faut faire le bilan de la saison 2021/2022.

Nous vous avons fait parvenir au préalable les rapports financiers ainsi que les rapports d'activités.

Le Trésorier, Jérôme PESLIER, ainsi que le Secrétaire Général, Jean-Pierre BOUILLANT, ne manqueront pas de vous les commenter et si besoin de vous fournir les explications complémentaires.

L'effectif des licenciés est de 56 521 pour 52 302 la saison précédente, saison perturbée par la pandémie.

A ce jour, nous sommes 49203 pour 49087 licenciés à la même date l'année dernière soit + 116 licenciés.

Comme je vous le faisais savoir il y a un an, lors de notre Assemblée Générale, je suis très inquiet au niveau de l'arbitrage.

Nous ne sommes pas en capacité de désigner 3 arbitres en D1, mais malheureusement qu'un seul.

Et à ce jour, nous désignons un arbitre sur l'ensemble de la D2 et quelques-uns sur la D3.

Notre objectif est de faire arbitrer un maximum de match par un arbitre officiel désigné.

Chaque saison, nous perdons beaucoup d'arbitres jeunes à cause de l'environnement des matches :

- Particulièrement le comportement des parents
- Et celui de l'encadrement des équipes

Où est l'éducation si l'on passe une partie de la rencontre à apostropher l'arbitre ?

Ce n'est plus possible, Mesdames et Messieurs les Présidents.

Je vous demande de faire le nécessaire près des parents ainsi que près de vos éducateurs et dirigeants.

En cohérence et collaboration avec la Ligue, nous avons pris le problème à bras le corps en lien avec le Président de la CRA.

Nous avons mis l'accent sur :

- Le recrutement
- La formation
- L'accompagnement des nouveaux arbitres

Il nous faut fidéliser nos nouveaux arbitres.

Pour ce faire, nous avons décidé la mise en place d'un Conseiller Technique Départemental en arbitrage (CTDA) Florian COSSIC a pris ses fonctions le 1^{er} juin.

Après la pause, il présentera ses différentes missions.

Comme vous allez pouvoir le constater, la situation financière a été, comme d'habitude, gérée de main de maître ; ce qui nous permet de pouvoir faire des dotations à nos clubs.

Nous l'avons fait pour la 1^{ère} fois lors de notre AG de 2017 et ce sera de nouveau le cas.

Des dotations vous seront remises à la clôture de cette AG.

Notre District, par le nombre de pratiquant est le premier sport collectif du département.

Notre discipline doit maintenir son premier rang par la qualité des valeurs qu'elle exprime.

Notre football doit être une référence en Loire-Atlantique, aussi bien par sa réussite sportive que dans sa fonction sociale.

Il nous faut à la fois, rassembler, rassurer et réformer pour permettre à chacun de trouver sa place.

Le centre de gestion District, n'existe que pour rassembler, organiser et gérer toutes les formes de notre sport sans exclusivité et sans exclus et d'en valoriser toutes les pratiques.

Parce qu'il est simple à pratiquer, attractif pour toutes les générations et toutes les couches sociales ; le football continue à susciter intérêt et passion.

Il n'y a qu'un seul football, c'est le plaisir du jeu.

Le football est un jeu, d'abord un jeu, toujours un jeu.

Même aujourd'hui ou les déviances et les menaces rodent autour de lui.

Tout le monde est égal devant le jeu.

Formateur et élément de motivation pour les pratiquants, le principe de compétition ne doit pas être pour autant une fin en soi.

Dans une société de plus en plus individualiste et égoïste, le rôle social et citoyen doit être reconnu et conforté.

Dans ce monde sans cesse en évolution, il nous faut toujours voir plus loin et travailler, non pas pour nous même, mais pour ceux qui viendront demain ; et plusieurs chantiers nous attendent.

Ce sont :

- Les joueurs
- Les dirigeants
- Les arbitres
- La technique
- L'administratif

Personne ne doit combattre même fraternellement mais bien au contraire se compléter.

A cette condition, nous continuerons tous à avancer, à apporter quelque chose de positif à cet édifice que d'autres avant nous ont commencé à bâtir, quelque fois avec plus de réalisme car non dicté par les mêmes exigences.

C'est vrai que l'époque que nous vivons, plus moderne, pose beaucoup de difficultés avec les nouvelles évolutions, les nouvelles méthodes.

Nous sommes, même si nous ne le voulons pas, confrontés à l'ère de l'argent, de l'information tous azimuts, des réseaux sociaux, de technique de gestion, de l'informatique.

Cet amalgame fait entrevoir d'autres possibilités mais rend la vie plus contraignante.

Je ne peux conclure sans adresser toutes mes félicitations à tous les clubs qui ont accédé au niveau supérieur, masculin, féminin, aux vainqueurs des coupes, aux arbitres, aux éducateurs.

Mes remerciements à tous mes collègues du Comité et des commissions.

Je tiens à remercier personnellement le personnel administratif et technique du District ; rouage indispensable pour soutenir le travail au quotidien et accompagner les projets en cours tout en menant les réflexions de demain.

Remerciements également à tous nos partenaires institutionnels et privés.

Et je ne saurais terminer mon intervention sans vous saluer tous, vous les dirigeants, éducateurs, arbitres de nos clubs, sans qui le Football ne saurait vivre.

Alors, je vous adresse, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des élus, un grand MERCI.

Continuons à travailler ensemble pour le bien-être de tous les pratiquants, en ayant toujours à l'esprit de veiller en permanence à ce que nos compétitions, mais aussi et surtout tous nos rassemblements de jeunes, se déroulent dans la plus grande sérénité, dans un environnement sain et avec un respect total de nos arbitres et des autres acteurs.

Enfin pour terminer, Mesdames, Messieurs, je vous souhaite de vivre une belle saison.

Merci de votre écoute et bonne Assemblée. »

7. Rapport Moral 2021/2022

Jean-Pierre BOUILLANT

Le Secrétaire Général, Jean-Pierre BOUILLANT, rappelle :

« Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous présenter ce rapport moral de la saison 2021/2022, une saison qui a eu un déroulement normal après deux années perturbées par la pandémie ou il a fallu s'adapter aussi bien dans les clubs qu'au District.

Vous avez tous reçu et pris connaissance, je n'en doute pas, de ce rapport moral qui fait une quarantaine de pages. Je ne vais donc pas vous le lire intégralement ce matin, j'insisterai juste sur quelques points importants et nous ferons un tour d'horizon de la saison à l'aide de quelques images et vidéo.

LICENCIES

Le COVID a laissé quelques traces puisque le nombre de licenciés est en baisse par rapport à la saison de référence d'avant COVID 2018/2019, (56 521/58 077). Si cette diminution est sensible au niveau des licenciés seniors, elle est en partie compensée par les jeunes (augmentation dans les catégories des U16 à U18) et les féminines dont le nombre est en constante progression (5 713/4595 en 2018/2019). Il est à noter également une baisse des effectifs chez les très jeunes en espérant que ce phénomène reste ponctuel.

Au niveau des dirigeants, la diminution a été plus spectaculaire, cependant les premiers états des licenciés dirigeants et volontaires pour la saison qui vient de débiter laisse à penser que la situation va se régulariser et que la passion du foot mis en berne pendant deux ans se réveille chez nos bénévoles. C'est là, une bonne nouvelle.

PEF et ECORESPONSABILITE

Le programme éducatif fédéral « PEF » a été suivi par 35 clubs qui ont déposé 178 actions. Ce programme, ainsi que le challenge « Ecoresponsabilité » initié par le District en début de saison doit inciter les clubs à être des acteurs

dans la protection de notre environnement par la mise en place d'actions simples et efficaces. Ces dispositifs s'adressent aux licenciés mais également au public autour du stade, et nous comptons sur vous pour les mettre en évidence et en faire de la publicité.

PRATIQUES DIVERSIFIEES

Les différentes pratiques (FitFoot ; Futnet, Golf Foot, foot à l'école...) ont poursuivi leur développement, ainsi que les coupes Foot 5 (pour les catégories des U13 aux vétérans masculins et féminines) qui ont proposées de plaisantes finalités.

LABELS

Félicitations aux 21 clubs qui se sont investis pour obtenir une des trois labellisations décernées par la Fédération Française de Football pour les saisons 2022/2025.

NOUVAUTES

. Expérimentation U13 M « passerelle » : afin de faciliter la transition entre le foot à 8 et le foot à 11, ce dispositif mis en place pendant 2 mois à la fin de saison a été apprécié et sera renouvelé sur une période plus longue en 2022/2023.

. Coupe et Challenge : pour la première fois, une phase de poules a été instaurée avant les éliminations directes à partir des 32èmes de finale. Cette formule permettant aux équipes d'effectuer plus de matchs sera reconduite.

DISCIPLINE

Le président l'a évoqué, le point noir reste la discipline, la commission a traité 9231 dossiers lors de 66 réunions. Des fraudes sur feuilles de match ou des actes de brutalité ont entraîné, à juste titre, de lourdes sanctions. Cette saison a aussi connu une recrudescence de violences verbales et de comportements intimidants envers de jeunes arbitres, émanant de dirigeants ou de spectateurs. Enfin, la commission a été amenée à sanctionner des agissements répréhensibles commis par le biais des réseaux sociaux, phénomène qui tend à se développer. Il y a sans doute des messages à faire passer au niveau des clubs notamment vis-à-vis des jeunes.

FINALES DEPARTEMENTALES

Après deux ans de suspension, ce fut un véritable plaisir de retrouver les événements de fin de saison. Le 28 mai à Saint-André des Eaux, les finales de la coupe Albert BAUVINEAU et du challenge Albert CHARNEAU se sont déroulées dans une superbe ambiance avec plus de 1 500 spectateurs heureux de se retrouver autour d'un stade et de donner un air de fête à ces finales disputées sous le soleil.

Je vous propose de voir tout cela en images, dans un petit film qui va retracer les moments forts de la vie de votre district en cette saison 2021/2022.

CONCLUSION

Merci à Julien GRANDJEAN, notre chargé de communication pour la réalisation de ce beau document. Et pour terminer, je vous souhaite une très belle saison avec le plaisir de se retrouver nombreux autour des terrains, pour profiter de ce beau jeu qu'est le football, à condition de le vivre dans la bonne humeur, le respect, la tolérance et la convivialité car finalement ce n'est qu'un jeu.

Merci de votre attention. »

8. Approbation du Rapport Moral 2021/2022

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

137 clubs ayant voté
1 542 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 517	98.38 %
Contre	25	1.62 %

Le Rapport Moral 2021/2022 est adopté à 98.38 %.

9. Présentation des comptes financiers

Jérôme PESLIER

*« Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,
Conformément à nos statuts et aux dispositions de la loi sur les associations prévoyant que les comptes doivent être soumis à l'approbation de leurs membres, vous les clubs, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes du District pour la saison 2021-2022 (du 1er juillet au 30 juin) tels qu'ils vous ont été transmis au préalable par messagerie officielle.*

*Mes commentaires porteront sur le diaporama qui vous est présenté, reprenant **les points principaux** et **les variations importantes**.*

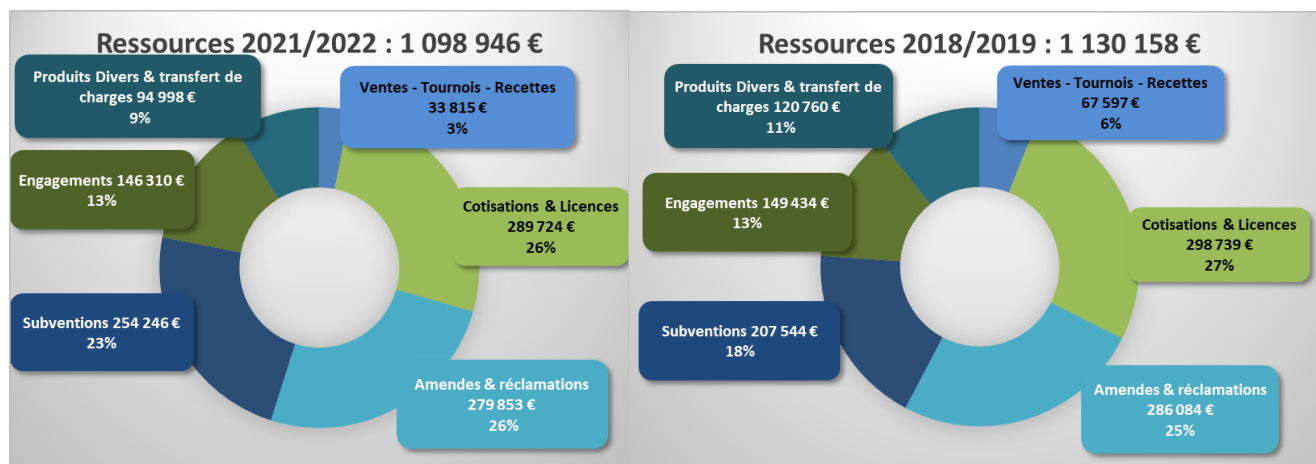
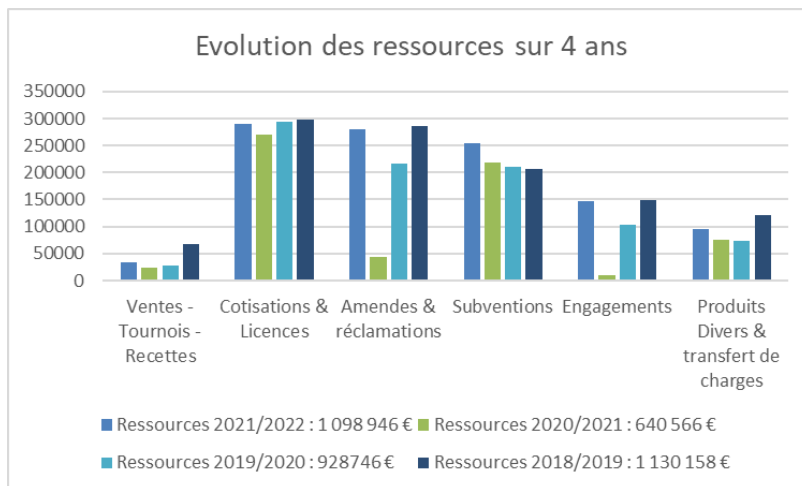
La saison 2021-2022 est la première saison arrivée à son terme après la crise du COVID-19 et ce malgré un arrêt hivernal.

Aussi, afin d'avoir une vision d'ensemble, il nous semble approprié d'établir un comparatif avec la dernière saison complète avant COVID, 2018-2019. »

1. Les Produits

« Nous pouvons constater que nos ressources sont stables avec une légère baisse de 2,76 % soit 31 000 €, liée à la diminution du nombre d'équipes engagées et du nombre de licenciés impactant les recettes liées aux compétitions : baisse des amendes, des autorisations de tournois, des redevances sur les licences, des droits d'engagements, des prélèvements sur recettes.

Baisses nombreuses compensées par des subventions plus importantes et notamment l'aide du Conseil Départemental. »



2. Les charges

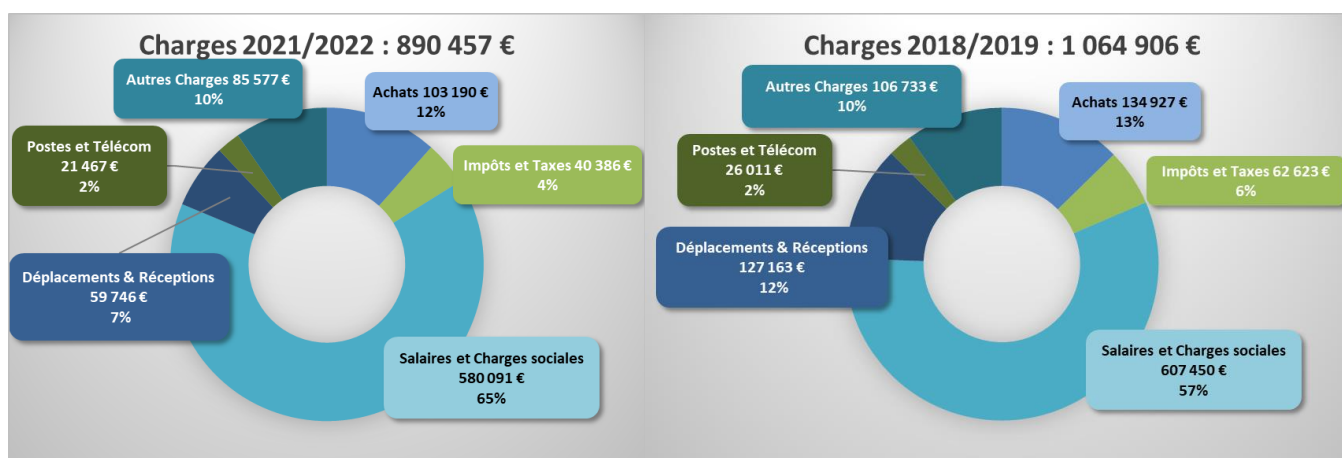
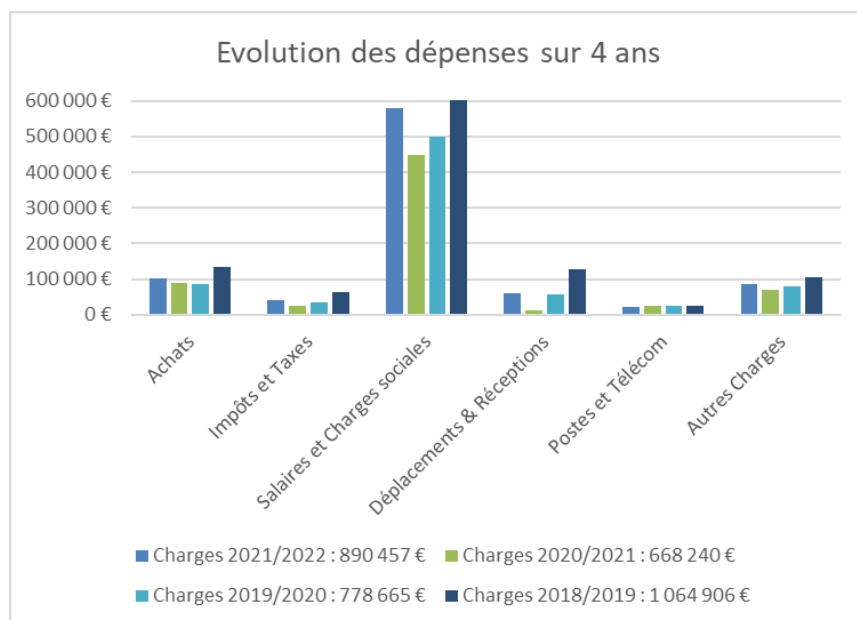
« Nos charges ont diminué de 16 % par rapport à n-3 soit près de 175 000 €.

Les achats ont baissé de 23,5 % car nous avons bénéficié des stocks de 2021,

Les Salaires et charges sociales représentant enregistrent une baisse de 4.5 %, conséquences d'arrêts maladie et de paternité.

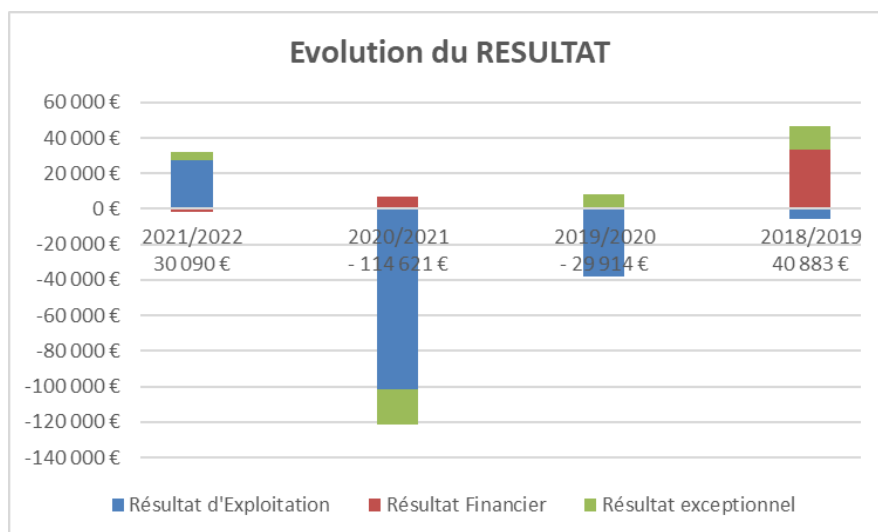
Le recours à des modes de communication en distanciel (visio, courriels...), la réduction des activités évenementielles voire l'annulation de certaines, a permis une diminution des frais de déplacements de 53 % qui ne représentent plus que 7% des charges d'exploitation.

Les frais téléphoniques et postaux ont également baissé de 17 %. »



3. Les Résultats

« Compte tenu de l'ensemble de ces données, l'exercice se clôture avec un résultat d'exploitation bénéficiaire de 27 757 €, un résultat financier déficitaire de 1 697 € et un résultat exceptionnel bénéficiaire de 4 029 € soldant l'exercice avec un bénéfice de 30 090 €.
Résultat positif après 2 saisons de pertes. »



Bilan					
ACTIF	2021/2022	2020/2021	PASSIF	2021/2022	2020/2021
IMMOBILISATION			CAPITAUX PROPRES		
Terrains	200 488,92	200 488,92	Fonds de Dotation	1 153 982,84	1 268 603,40
Siège Social - Esp. Fernand Sastre	13 131,04	26 262,04	Apport sans droit de reprise	3 630,91	3 630,91
Salle Claude Simonet	135 707,25	150 118,65	Résultat de l'Exercice	30 089,92	-114 620,56
Espace Noël Le Graët	408 039,45	427 239,45	Subvention d'Investissement	79 411,49	84 766,59
Aménagement Esp. Fernand Sastre	31 006,96	40 299,88			
Aménagement Esp.Noël Le Graët	199 015,37	239 216,53			
Matériel Bureau-Informatique-Logiciel	28 515,55	38 355,97			
Mobilier de Bureau	635,42	1 275,21			
Matériel Audio - Visuel	2 132,78	5 238,03			
Immobilisations financières	10 611,12	10 466,72			
Total Actif Immobilisé	1 029 283,86	1 138 961,40	Total Capitaux	1 267 115,16	1 242 380,34
STOCKS	11 000,00	32 356,78	PROVISIONS	177 902,00	111 295,00
CREANCES			DETTES		
Fournisseurs	220,28	220,28	Emprunt Crédit Agricole	598 321,71	650 520,07
FFF	20 733,11	20 927,60	Intérêts courus sur Emprunts	175,80	196,39
Ligue des Pays de la Loire	63 739,04	41 388,48	Fournisseurs	5 111,10	4 059,68
Membres et officiels	23,09	1,08	Membres commissions	926,62	51,76
Clubs et clients divers	18 816,08	4 236,50	Clubs	1 958,95	5 019,66
Créances Diverses	27 275,38	38 664,27	Dettes sociales et fiscales	127 822,18	110 764,65
Total Créances	130 806,98	105 438,21	Dettes Diverses	4 876,27	4 525,54
COMPTES FINANCIERS - TRESORERIE	1 015 268,95	958 290,70	Total Dettes	739 192,63	775 137,75
Total Actif Circulant	1 157 075,93	1 096 085,69	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	10 000,00	114 340,00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 850,00	8 106,00	TOTAL DU BILAN	2 194 209,79	2 243 153,09
TOTAL ACTIF BILAN	2 194 209,79	2 243 153,09			

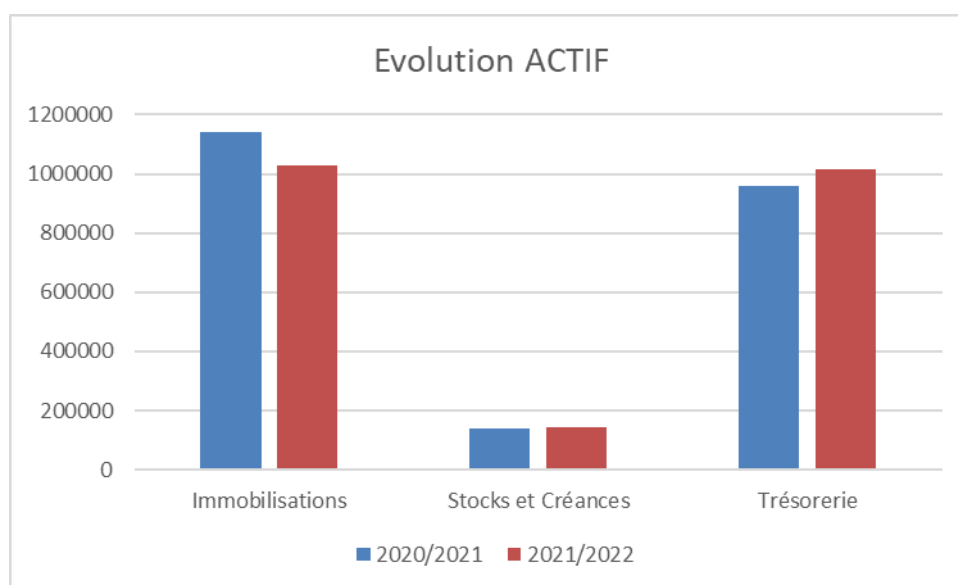
1. ACTIF

« Les mouvements de l'Actif immobilisé tiennent compte des amortissements et de la mise au rebut de matériel à hauteur de 22 922 € et du renouvellement du parc informatique pour 4 302 €.

Les stocks ont été utilisés lors de l'exercice.

Les créances auprès de la Fédération, la Ligue et les clubs sont à hauteur de 103 288 €.

La trésorerie enregistre une hausse de 6 % après les prélèvements de juin. »



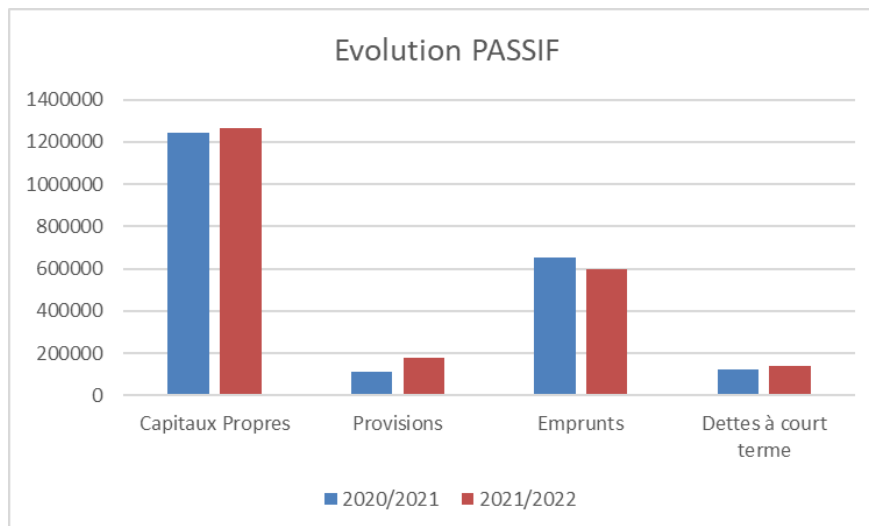
2. PASSIF

« Au Passif, figurent les ressources de l'Association.

Les capitaux propres s'élèvent à 1 267 115 € composés, pour l'essentiel, du fonds de dotation à hauteur de 1 153 983 € impactés par l'affectation du déficit de la saison dernière.

Les provisions sont destinées à financer les engagements de retraite, le risque d'impayés des clubs et le projet de rénovation énergétique du bâtiment du siège qui fêtera ses 25 ans l'an prochain.

En matière de Dettes à long terme, celles-ci enregistrent une baisse de 8 % par le remboursement des emprunts. Les dettes à court terme auprès des fournisseurs, des organismes sociaux et de l'état sont en hausse de 13% et sont notamment liées aux dettes sociales pour congés payés dus. »



« PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice soit 30 089.92 € en fonds de dotation. Compte tenu de cette affectation, le fonds de dotation s'élèvera à 1 184 072.76 €.

QUITUS

L'approbation des comptes emportera quitus pour les membres du Comité de Direction du District. Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention. »

10. Rapport sur les comptes du Commissaire aux comptes Patrick MESSUS

Monsieur Patrick MESSUS, Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale, fait lecture de ses conclusions.

M. Patrick MESSUS, Commissaire aux Comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison 2021/2022, de la situation financière et du patrimoine du District de Football de Loire-Atlantique au 30 juin 2022.

11. Approbation des comptes financiers 2021/2022

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

144 clubs ayant voté
1 607 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 472	91.60 %
Contre	135	8.40 %

Les comptes 2021/2022 sont approuvés à 91.60 %.

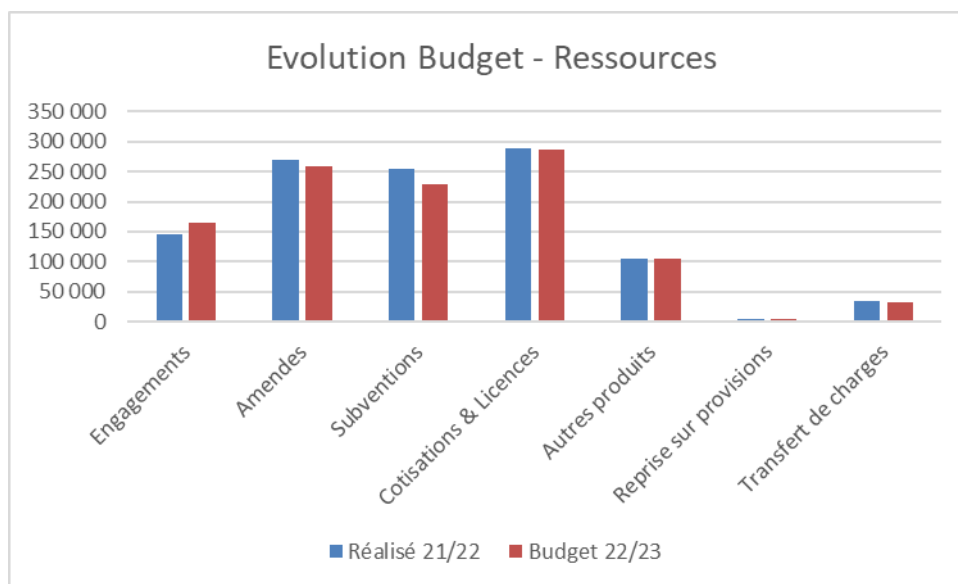
« Mesdames, Messieurs,

Compte tenu de la reprise d'activité que nous souhaitons pérenne, nous sommes en mesure de vous présenter un budget 2022/2023 à l'équilibre.

Les tarifs fixés par le District n'ont pas augmenté depuis la saison 2016-2017. Aussi, le Comité de Direction du 12 mai 2022 a convenu d'ajuster les montants des engagements et tarifs au regard de l'établissement du budget prévisionnel 2022-2023 afin de répondre notamment aux besoins liés au développement du poste de CTDA. Par ailleurs, la baisse du nombre d'équipes engagées engendrera mathématiquement un nombre moindre de matchs et les recettes liées à nos compétitions seront impactées.

1 - Les Ressources d'exploitation sont estimées à 1 081 065 € :

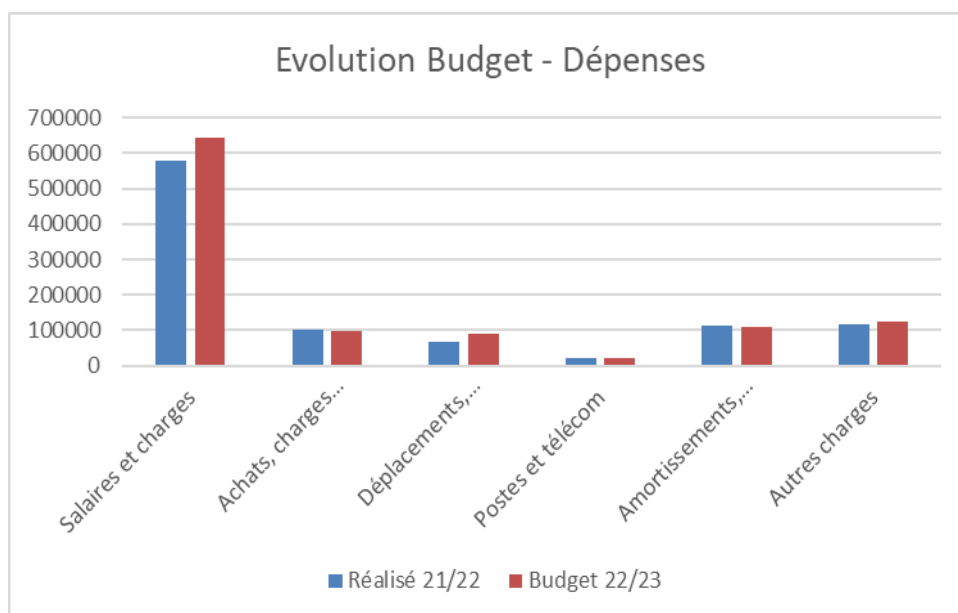
Nous avons estimé une baisse de 2 % des recettes liées à la baisse du nombre d'équipes engagées et à un retour à la normale des montants des subventions. »



« 2 - Les Dépenses sont estimées à 1 084 440 € :

Soit une augmentation de 0.9 % pour revenir à une activité normale, et notamment sur le poste des déplacements et organisations événementielles.

Le poste salaires et charges sera en augmentation suite à l'embauche de notre CTDA. »



	Réel 2021/2022	Budget 2022/2023
RESSOURCES		
1 - Droits d'engagements	146 310,00	165 000,00
2 - Amendes	270 603,00	260 000,00
3 - Subventions	254 246,00	228 000,00
4 - Cotisations & Licences	289 723,85	286 915,00
5 - Autres produits	104 078,13	103 950,00
6 - Reprises sur provisions	3 722,00	5 200,00
7 - Transfert de charges	33 984,91	32 000,00
Total des ressources	1 102 667,89	1 081 065,00
DEPENSES		
1 - Salaires et charges	580 091,13	641 500,00
2 - Achats et charges extérieures	103 189,53	96 500,00
3 - Déplacements, organisations événementielles	59 745,53	82 335,00
4 - Postes et télécommunications	21 467,36	20 300,00
5 - Organisation des opérations techniques	7 944,69	9 300,00
6 - Amortissements et provisions pas de provisions dans le budget	184 453,70	110 255,00
7 - Autres charges	118 018,43	124 250,00
Total des dépenses	1 074 910,37	1 084 440,00
RESULTATS		
Résultat d'exploitation	27 757,52	- 3 375,00
Résultat financier	-1 697,17	- 1 980,00
Résultat exceptionnel Amortissement Subvention d'Investissement	4 029,57	5 355,00
Résultat net	30 089,92	0,00

« Je vous remercie de votre attention. »

13. Vote du Budget prévisionnel 2022/2023

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

140 clubs ayant voté
1 571 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 171	74.54 %
Contre	400	25.46 %

Le budget prévisionnel 2022/2023 est voté à 74.54 %.

14. Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant

Rapport de gestion

Monsieur Patrick MESSUS, commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Jean-Michel GRIMONPREZ, commissaire aux comptes suppléant, devant faire valoir leur droit à la retraite à la fin de l'année 2022, nous ont adressé leur lettre de démission.

Nous vous demandons de prendre acte de cette démission.

Nous vous proposons de nommer pour une période de 6 exercices courant jusqu'à l'approbation des comptes qui seront clos au 30 juin 2028 :

- La société RSM ouest représentée par Monsieur Christophe BLANDIN en qualité de commissaire aux comptes titulaire
- Monsieur Vincent JEANNEAU en qualité de commissaire aux comptes suppléant

Résolution

L'Assemblée Générale prend acte des démissions pour départ à la retraite de Messieurs Patrick MESSUS, commissaire aux comptes titulaire, et Jean-Michel GRIMONPREZ, commissaire aux comptes suppléant.

L'assemblée générale, sur la proposition du Comité de direction, décide de nommer La société RSM ouest représentée par monsieur Christophe BLANDIN en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028.

140 clubs ayant voté
1 587 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 527	96.22 %
Contre	60	3.78 %

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Comité de direction, décide de nommer Monsieur Vincent JEANNEAU en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028.

136 clubs ayant voté
1 533 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 465	95.56 %
Contre	68	4.44 %

15. Présentation de la modification statutaire adoptée en Assemblée Fédérale du 18 juin 2022

Sébastien DURET présente la modification statutaire adoptée en Assemblée Fédérale.

Conformément à l'article 19 des Statuts du District,

Les modifications engendrées aux présents Statuts résultant des dispositions votées en Assemblée Fédérale de la FFF ne sont pas soumises au vote de l'Assemblée Générale du District. Elles sont néanmoins inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire, présentées et commentées aux membres.

« La modification apportée à l'Assemblée Fédérale du 18 juin dernier précise :

La FFF n'exerçait aucun contrôle sur les décisions d'investissements immobiliers des Ligues et Districts, qui, souvent, s'engagent sur des durées longues et sur des obligations financières parfois très importantes.

Cette disposition, qui a pour objectif d'éviter le financement de l'exploitation par la cession du patrimoine, et oblige les Ligues et les Districts à demander l'accord de la FFF pour vendre un bien immobilier.

En sa qualité d'organe de tutelle, la FFF devrait se doter d'un processus de contrôle renforcé, visant à autoriser les Ligues et les Districts à réaliser un investissement immobilier et ainsi éviter que la FFF risque de supporter les engagements pris par autrui.

Cela implique donc de modifier les statuts-types des Ligues et des Districts.

Article 12.4

[...]

Les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux acquisitions ou aliénations des biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la FFF. [...] »

16. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Alain Martin, Président, clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 09h58.

Le Président,
Alain Martin



Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre Bouillant



Localité	Table	Numéro	Clubs Présents à l'AG 2022
ST NAZAIRE	A	500258	U.MEAN PENHOET
LA CHAPELLE DES MARAIS	A	501941	F.C. DE LA CHAPELLE DES MARAIS
PORNICHET	A	501945	E.S. DE PORNICHET
ST NAZAIRE	A	502069	ALERTE DE MEAN
GUERANDE	A	502274	ST AUBIN GUERANDE
HERBIGNAC	A	502394	ST CYR HERBIGNAC
ST LYPHARD	A	510460	AM. ST LYPHARD
ST ANDRE DES EAUX	A	510656	LA ST ANDRE
ST MOLF	A	519651	U.S. ST MOLF
BESNE	A	520442	JEANNE D'ARC BESNE
LA BAULE	A	521841	A.S.C. ESCOUBLAC
ST NAZAIRE	A	528847	F.C. IMMACULEE ST NAZAIRE
ST MARC SUR MER	A	534841	ST MARC F.
DONGES	A	548648	DONGES F.C.
LE CROISIC	A	551779	F.C. COTE SAUVAGE CROISIC BATZ/M
LA BAULE ESCOUBLAC	A	553847	U. S. LA BAULE / LE POULIGUEN
ST JOACHIM	A	560489	FOOTBALL CLUB DE BRIERE
ASSERAC	A	582205	FC CAMOEL PRESQU'ILE VILAINE
ST NAZAIRE	A	590211	ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL
GUENROUET	B	513303	U.S. GUENRINOISE
PONTCHATEAU	B	521036	A.S. GUILLAUMOIS
ST ETIENNE DE MONTLUC	B	525241	F.C. STEPHANOIS
PONTCHATEAU	B	527392	ETOILE ST ROCH PONTCHATEAU
PONTCHATEAU	B	540404	A.O.S. PONTCHATEAU
LE TEMPLE DE BRETAGNE	B	549344	TEMPLE CORDEMAIS F.C.
DREFFEAC	B	550043	F.C. DES TROIS RIVIERES
STE REINE	B	560126	STE REINE CROSSAC FOOTBALL
SAVENAY	B	580575	SAVENAY MALVILLE PRINQUIAU FC
SEVERAC	B	582725	FC ATLANTIQUE MORBIHAN
LAVAU	B	590134	LAVAU FC
CHATEAUBRIANT	C	502086	A.L. CHATEAUBRIANT
NOZAY	C	502505	NOZAY O.S.
VILLEPOT	C	515069	U.S. VILLEPOTAISE
GRAND AUVERNE	C	515584	U.S. GRAND AUVERNAIS
VAY	C	518484	U.S. VAY
ROUGE	C	518733	E.S. DE ROUGE
PLESSE	C	518734	E.S. DRESNY PLESSE
MARSAC SUR DON	C	518807	AV.S. MARSACAIS
RUFFIGNE	C	518811	AM.S. RUFFIGNOLAISE
SOUDAN	C	519514	U.S. SOUDAN
MOISDON LA RIVIERE	C	520139	E. DU DON MOISDON MEILLERAYE
ERBRAY	C	520446	LES JEUNES D'ERBRAY
PLESSE	C	521035	COUDRAY O.S.
ST AUBIN DES CHATEAUX	C	521038	U.S. ST AUBIN DES CHATEAUX
PETIT AUVERNE	C	521711	PETIT AUVERNE S.
ST JULIEN DE VOUVANTES	C	546436	C.A.V.U.S. GLAINOISE
LA GRIGONNAIS	C	547056	PUCEUL GRIGONNAIS U.S.
DERVAL	C	552653	S. C. NORD ATLANTIQUE DERVAL
ABBARETZ	C	581347	ABBARETZ SAFFRE FC
AVESSAC	C	581699	AVESSAC FEGREAC
JOUE SUR ERDRE	D	514662	ET.S. JOUE S/ERDRE

Localité	Table	Numéro	Clubs Présents à l'AG 2022
MESANGER	D	516995	A.S. MESANGER
ST GEREON	D	520217	REV. ST GEREON
VARADES	D	541371	U. S. VARADAISE
RIAILLE	D	547054	U.F.C. ERDRE ET DONNEAU
TEILLE	D	547590	F.C. MOUZEIL TEILLE LIGNE
LA ROCHE BLANCHE	D	548228	LES COTEAUX DE LA ROCHE
FREIGNE	D	551971	ESPOIRS FREIGNEENS
ST HERBLON	D	552795	HERBLANETZ F. C.
ST MARS LA JAILLE	D	560845	FC VALLONS LE PIN ST MARS LA JAILLE
LE CELLIER	D	581259	LE CELLIER MAUVES FC
OUDON	D	581315	OUDON COUFFE FC
BELLIGNE	D	581906	BELLIGNE CHAPELLE MAUMUSSON
NORT SUR ERDRE	E	512355	NORT A.C.
ST MARS DU DESERT	E	513964	J.A ST MARS DU DESERT
PETIT MARS	E	515463	PETIT MARS FOOTBALL CLUB
LES TOUCHES	E	516436	Les TOUCHES FOOTBALL CLUB
SUCE SUR ERDRE	E	516989	J. G.E. SUCE
HERIC	E	517367	HERIC FOOTBALL CLUB
GRANDCHAMP DES FONTAINES	E	518204	A.S. GRANDCHAMP
VIGNEUX DE BRETAGNE	E	520086	E.S. VIGNEUX
NOTRE DAME DES LANDES	E	520437	E.S. NOTRE DAME DES LANDES
TREILLIERES	E	520841	SYMPHO FOOT TREILLIERES
FAY DE BRETAGNE	E	551077	FAY-BOUVRON F. C.
LE GAVRE	E	560161	FC LE GAVRE LA CHEVALLERAIS
COUERON	F	501979	COUERON CHABOSSIERE FC
THOUARE SUR LOIRE	F	502138	U.S. THOUAREENNE
CARQUEFOU	F	502227	U.S. J.A. CARQUEFOU
STE LUCE SUR LOIRE	F	511986	U.S. STE LUCE S/LOIRE
LA CHAPELLE SUR ERDRE	F	513858	A.C. CHAPELAIN
SAUTRON	F	514875	A.S. SAUTRONNAISE
ORVAULT	F	517365	ORVAULT SPORTS
ST HERBLAIN	F	521399	ST HERBLAIN O.C.
ST HERBLAIN	F	522724	U. F. ST HERBLAIN
ORVAULT	F	527371	U.S. BUGALLIERE
ST HERBLAIN	F	534765	A.S. PREUX ST HERBLAIN
ORVAULT	F	547452	ORVAULT R.C.
NANTES	G	500041	LA MELLINET
NANTES	G	501904	F.C. NANTES
NANTES	G	502386	LA SAINT PIERRE DE NANTES
NANTES	G	510653	C.C.S. NANTES ST FELIX
NANTES	G	518109	ESP. ST YVES DE NANTES
NANTES	G	519100	R.A.C.C. NANTES
NANTES	G	521131	A. ST MEDARD DE DOULON NANTES
NANTES	G	523294	F.C. DE TOUTES AIDES NANTES
NANTES	G	523626	J.S.C. BELLEVUE NANTES
NANTES	G	538478	A. TRAV. PORTUGAIS NANTES
NANTES	G	541583	LA PANAFRICAINNE
NANTES	G	544923	DON BOSCO FOOTBALL NANTES
NANTES	G	545996	F.C. BOBOTO
NANTES	G	547525	NANTES SUD 98
NANTES	G	548480	AS Les NANTILLAIS

NON VOTANT

Localité	Table	Numéro	Clubs Présents à l'AG 2022
NANTES	G	553988	F.C. DE JANVRAIE
VERTOU	H	509217	U.S. STE ANNE DE VERTOU
REZE	H	512354	A.E.P.R. REZE
LES SORINIERES	H	513122	ELAN SORINIERES FOOTBALL
BOUAYE	H	518479	F.C. BOUAYE
REZE	H	544184	F.C. REZE
LA MONTAGNE	H	548100	F.C. LA MONTAGNE
BOUGUENAIS	H	560160	BOUGUENAIS FOOTBALL
VERTOU	H	581361	ES VERTOU FOOT
ST SEBASTIEN	H	582222	ST SEBASTIEN FC
CLISSON	I	502448	ET. DE CLISSON
VALLET	I	502518	ENT.S. VALLET
GORGES	I	514034	EL. DE GORGES
GETIGNE	I	514478	F.C. GETIGNE BOUSSAY
HAUTE GOULAIN	I	517159	ET.S. HAUTE GOULAIN
MOUZILLON	I	524266	ET. MOUZILLONNAISE
AIGREFEUILLE SUR MAINE	I	541370	A.S. DE MAINE AIGREF.REMOUILLE
LE LOROUX BOTTEREAU	I	544136	LANDREAU LOROUX SP.C.
ST JULIEN DE CONCELLES	I	561182	FC ST JULIEN DIVATTE
LA CHAPELLE HEULIN	I	581794	FC ENTENTE DU VIGNOBLE
ST HILAIRE DE CLISSON	I	581813	FC SUD SEVRE ET MAINE
ST FIACRE	I	582652	FC COTEAUX DU VIGNOBLE
VIEILLEVIGNE	I	590304	VIEILLEVIGNE LA PLANCHE A.S. FOOT
LA CHEVROLIERE	J	509069	HERBADILLA CHEVROLIERE
ST MARS DE COUTAIS	J	513856	ST MEDARD ST MARS DE COUTAIS
ST LUMINE DE COUTAIS	J	513920	E.S. DU LAC ST LUMINE DE COUTAIS
PAULX	J	536713	F.C. DE PAULX
MACHECOUL	J	547589	ASR MACHECOUL
GENESTON	J	581256	GENESTON AS SUD LOIRE
PONT ST MARTIN	J	581899	FC GRAND LIEU
ST BREVIN LES PINS	K	502031	A.C. ST BREVIN
CHAUVE	K	524921	L'ECLAIR DE CHAUVE
STE MARIE SUR MER	K	527836	GOELANDS SANMARITAINS
PORNIC	K	542491	PORNIC FOOT
ROUANS	K	544107	ENT.S. DES MARAIS
ARTHON EN RETZ	K	544823	ARCHE F.C.
ST HILAIRE DE CHALEONS	K	547524	F.C. DE RETZ
LA BERNERIE EN RETZ	K	552826	BERNERIE O. C. A.
BOURGNEUF EN RETZ	K	554096	F. C. BOURGNEUF EN RETZ
ST VIAUD	K	581901	AS VITAL FROSSAY
NANTES	Z	510735	A.S.O.N Nantes
NANTES	Z	524837	AC VETERANS NANTES
NANTES	Z	532168	A.COSMOS NANTAIS
NANTES	Z	553389	A. C. MUSULMANE NANTES NORD
ST ETIENNE DE MONTLUC	Z	563918	US STEPHANOISE FUTSAL
ST HERBLAIN	Z	580726	ST HERBLAIN PEPITE FUTSAL CLUB
NANTES	Z	582328	NANTES METROPOLE FUTSAL
NANTES	Z	590209	ETOILE NANTAISE FUTSAL
NANTES	Z	602387	ASPTT CORPO DE NANTES
NANTES	Z	607242	U.A. STE GENERALE C.TITRES NANTES
NANTES	Z	614368	A.S. MUNICIPAUX NANTES

NON VOTANT

Localité	Table	Numéro	Clubs Présents à l'AG 2022
LA CHAPELLE SUR ERDRE	Z	614413	A.S. SIGMA INFORMATIQUE
NANTES	Z	615243	F.C. NET NANTES
NANTES	Z	651641	BERLIN 1989 FUSSBALL
NANTES	Z	652858	BUSINESS ET DECISION NANTES FOOT
ORVAULT	Z	663879	A.S. C.T.E. Orvault
NANTES	Z	842496	F.C. LE LIEN
REZE	Z	849771	AS de REZE

NON VOTANT